



Séance ajournée  
29 juin 2010

À la séance ajournée du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec), le mardi 29 juin 2010, à 18 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

M. Mario Crevier, vice-président  
M. Jocelyn Blondin  
M. Dominique Kenney  
Mme Marie-Andrée Lépine  
M. Jean Malette, représentant le Comité de parents (s)

*Étaient absentes et absents :*

Mme Silvia Barkany, représentant le Comité de parents (p)  
M. Gilbert Couture, président  
M. Fernand Lavoie  
Mme Johanne Légaré

*Étaient également présentes et présents :*

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général  
M. Pierre Ménard, secrétaire général  
Mme Jocelyne Bertrand, coordonnatrice aux communications  
Mme Lucie Demers, directrice, Service des services éducatifs  
M. Éric Bernatchez, directeur, Service des technologies de l'information  
M. Jean-Éric Lacroix, directeur, Service des ressources humaines  
M. Simon Leclair, directeur, Service de l'organisation scolaire et transport  
M. Rémi Lupien, directeur, Service des ressources financières  
Mme Sylvie Maltais, directrice, Éducation des adultes  
M. Luc Pelchat, directeur, Service des ressources matérielles

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

En l'absence de M. Gilbert Couture, M. Mario Crevier, vice-président procède à la vérification du quorum, à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

**C.E.-09-10-599** M. Dominique Kenney propose l'adoption de l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

**Point 5.** *Remplacer le mot Adjudication par Approbation de contrat de location de licences Microsoft*

**Retraits :**

**Point 4.** *Soumissions – Câblage de réseautique pour téléphonie IP*

**Point 8.** *«Adjudication : Téléphonie IP – Appareils d'alimentation électrique d'appoint »*

**Point 10.** *Renouvellement de contrat – Système de sécurité du courrier électronique*

**Point 11.** *Non-rengagement pour incapacité médicale.*

**Adoptée à l'unanimité.**

#### **MESSAGE DU PRÉSIDENT et DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

En l'absence de M. Gilbert Couture, M. Mario Crevier, vice-président, assume la présidence.

M. Crevier souhaite un bel été à toutes et à tous. M. Jean-Claude Bouchard, directeur général, apporte des précisions quant à la participation financière de la CSPO au Service régional de la formation professionnelle. Il précise que la Commission scolaire participera aux projets visant la persévérance scolaire.

**NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT – ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU**

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou directeur adjoint à l'école secondaire Mont-Bleu;

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues parmi les candidates et candidats;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

**C.E.-09-10-600** Monsieur Dominique Kenney propose que monsieur Marc Gauvreau, conseiller en formation scolaire, soit nommé directeur adjoint à l'école secondaire Mont-Bleu à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

**Adoptée à l'unanimité.**

**NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT – ÉCOLES DU VILLAGE ET DU PLATEAU**

Considérant la vacance au poste de direction adjointe aux écoles du Village (50%) et du Plateau (50%);

Considérant l'ouverture du poste;

Considérant les entrevues tenues parmi les candidates et candidats;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

**C.E.-09-10-601** Monsieur Mario Crevier propose que madame Lise Cyr, directrice adjointe par intérim à l'École du Village, soit nommée directrice adjointe aux écoles du Village (50%) et du Plateau (50%) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, le tout conformément au Règlement déterminant certaines conditions des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

**Adoptée à l'unanimité.**

**APPROBATION – CONTRAT DE LOCATION DE LICENCES MICROSOFT**

Considérant que les systèmes de la GRICS sont développés pour la plateforme Microsoft Windows;

Considérant la consultation auprès du Comité consultatif de gestion le 25 mai 2010;

Considérant l'obligation de la Commission scolaire à utiliser les logiciels dans le respect de la législation en vigueur;

**C.E.-09-10-602** Monsieur Jocelyn Blondin propose d'autoriser l'octroi d'un contrat de location de licences Microsoft pour le système d'exploitation et les Licences d'accès client (CAL), pour l'année scolaire 2010-2011, auprès de Softchoice Corporation, 116 rue Albert, Suite 201, Ottawa (ON) K1P 5G3, représentante désignée de Microsoft par la GRICS, au montant total de 49 292,71 \$ (taxes en sus).

**Adoptée à l'unanimité.**

**ADJUDICATION : TÉLÉPHONIE IP – TRAVAUX PRÉPARATOIRES**

Considérant la résolution C.C.-09-10-1188 visant l'adjudication du contrat de téléphonie IP et dans laquelle l'option de munir les classes de téléphones est retenue;

Considérant les plans et devis techniques préparés par la firme Groupe conseil GENICOM;

Considérant la *Loi sur les contrats des organismes publics* et la politique d'achat de la Commission scolaire;

Considérant l'appel d'offres public 09-10-65 visant les travaux préparatoires pour la téléphonie IP;

Considérant l'analyse faite par la firme Groupe conseil GENICOM des soumissions reçues;

Considérant la recommandation du comité de sélection chargé de l'analyse des soumissions reçues;

**C.E.-09-10-603** Monsieur Jocelyn Blondin propose que le contrat visant les travaux préparatoires pour la téléphonie IP soit octroyé à la firme VDO 3L, 913 boul. Hurtubise, Gatineau (Québec) J8P 1Z9 au montant de 119 950,17 \$ (taxes en sus), soumission la plus basse conforme.

| <b><u>Autres soumissionnaires</u></b> | <b><u>Montant (taxes en sus)</u></b> |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Xsolutions                            | 185 728,12 \$                        |
| Bell Canada                           | n/s                                  |
| Catech Systems                        | n/s                                  |
| IBM Canada                            | n/s                                  |
| ÉvoluTEL / G-TEL                      | n/s                                  |
| Bouthillette Parizeau & Ass.          | n/s                                  |

**Adoptée à l'unanimité.**

**ADJUDICATION : TÉLÉPHONIE IP – SERVICES TÉLÉPHONIQUES**

Considérant la résolution C.C.-09-10-1188 visant l'adjudication du contrat de téléphonie IP;

Considérant les plans et devis techniques préparés par la firme Groupe conseil GENICOM;

Considérant la Loi sur les contrats des organismes publics et la politique d'achat de la Commission scolaire;

Considérant l'appel d'offres sur invitation 09-10-70 pour la fourniture de lignes téléphoniques numériques pour une période de 24 mois avec une option de 12 mois additionnels;

Considérant l'analyse faite par la firme Groupe conseil GENICOM des soumissions reçues;

Considérant la recommandation du comité de sélection chargé de l'analyse des soumissions reçues;

**C.E.-09-10-604** Monsieur Jocelyn Blondin propose que le contrat de fourniture de lignes téléphoniques numériques soit octroyé à la firme Vidéotron, 888 boul. de Maisonneuve Est, 3<sup>ième</sup> étage, Montréal (Québec), au montant de 39 999,60 \$ (taxes en sus), soumission la plus basse conforme.

| <u>Autres soumissionnaires</u> | <u>Montant (taxes en sus)</u> |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Telus                          | 79 592.80\$                   |
| Bell Canada                    | n/s                           |
| Allstream                      | n/s                           |
| ÉvoluTEL / G-TEL               | n/s                           |

**Adoptée à l'unanimité.**

**APPROBATION – CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX  
MODULAIRES ET PORTATIFS – ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER**

Considérant l'autorisation ministérielle pour un projet d'agrandissement de l'école Euclide-Lanthier;

Considérant qu'il faut relocaliser les élèves dans des locaux temporaires afin de permettre les travaux d'agrandissement;

Considérant la recherche de fournisseurs aptes à fournir de tels locaux;

Considérant la disponibilité de tels locaux chez un fournisseur local;

Considérant l'urgence de procéder à l'installation de ces locaux durant l'été afin de permettre leur occupation pour la rentrée scolaire en septembre prochain;

**C.E.-09-10-605** Madame Marie-Andrée Lépine propose qu'un contrat pour la location et la mise en place de trois classes modulaires dans la cour de l'École Euclide-Lanthier soit accordé à la firme DomaTech Inc. 995, rue Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K4, au montant de 71 075,00 \$ (taxes en sus).

**Adoptée à l'unanimité.**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.E.-09-10-606** Monsieur Jean Malette propose la levée de la séance.

Il est 19 heures 10 minutes.

**Adoptée à l'unanimité.**

Le président

Le secrétaire général

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2010**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Message du Président
3. **Nomination(s) :**
- 3a. Directrice adjointe ou directeur adjoint – école secondaire Mont-Bleu
- 3b. Directrice adjointe ou directeur adjoint – écoles du Village et du Plateau
- ~~4. Soumissions – Câblage de réseautique pour téléphonie IP~~
5. Approbation - Contrat de location de licences Microsoft
6. Adjudication : Téléphonie IP – Travaux préparatoires
7. Adjudication : Téléphonie IP – Services téléphoniques
- ~~8. Adjudication : Téléphonie IP – Appareils d'alimentation électrique d'appoint~~
9. Approbation – Contrat de location de locaux modulaires et portatifs – École Euclide-Lanthier
- ~~10. Renouvellement de contrat – Système de sécurité du courrier électronique~~
- ~~11. Non-renouvellement pour incapacité médicale~~
12. Levée de la séance